

le Fil-à-fil

Le cousu main des documentalistes du CRES PACA et du CYPRES

N° 27 - Prévention des risques auditifs. 1. Ecoute de la musique et prévention chez les jeunes

SUR LE FIL - UNE ACTION

Les risques auditifs en milieux festifs

La musique, qu'elle soit présente dans nos autoradios, nos smartphones, à la télévision, en boîtes de nuit, au sein de festivals, fait partie intégrante de nos vies. Les niveaux d'écoute et les temps d'écoutes sont alors variables pour chaque individu.

De nombreuses réglementations ont vu le jour afin de réduire les risques autour de cette thématique, et plus particulièrement ces derniers temps sur la sphère festive (**Décret n° 2017-1244 du 7 août 2017 relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés**)

L'action d'Avenir santé s'inscrit donc vers les lieux de diffusion de musique amplifiée (soirées étudiantes, boîtes de nuits, festivals).



Le premier objectif est **l'accompagnement des organisateurs d'événements festifs** afin de développer une culture prévention avec eux, de les faire réfléchir aux actions à mettre en place pour prendre en considération les risques auditifs sur leurs événements (ex. respect de la réglementation sur le volume sonore, aménagement de zones de repos sonore).

S'ensuit un travail de veille sur les niveaux sonores sur chaque événement festif afin de faire un état des lieux des bonnes et/ou mauvaises pratiques (tests réalisés avec un sonomètre).

Dans un second temps, des actions de prévention sont mises en place au coeur des événements festifs afin de **sensibiliser les jeunes dans leurs pratiques festives** . Ces actions, menées par de jeunes pairs spécifiquement formés, visent à transmettre les bons conseils :

- Eloignez-vous des enceintes et utilisez des protections auditives,
- Limitez votre exposition au bruit, tant dans la durée que dans l'intensité, et faites des pauses sonores.
- Utilisez un casque couvrant entièrement vos oreilles

- Si vous sentez une gêne auditive, consultez rapidement un médecin.

Contact : Eric Meunier, coordinateur prévention - provence@avenir-sante.com - 09 86 32 88 86/06 89 25 79 95



LE PROFIL - UN ACTEUR

AuditionSolidarité

AuditionSolidarité, association reconnue d'intérêt général, intervient gratuitement, depuis 2008, au sein de structures musicales (écoles et conservatoires de musique, stages de musique d'été, orchestre dont orchestres à l'école, harmonies, fanfares et fédérations musicales) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et partout en France. Elle sensibilise les musiciens dès le plus jeune âge, à prendre soin de leurs oreilles.



Un intervenant spécialisé anime des conférences ludiques et participatives où il explique le fonctionnement de l'oreille et la notion de décibel à l'aide d'expériences sensorielles impactantes et donne de précieux conseils pour prendre soin de son capital auditif. Un message clair et efficace à destination des élèves, des professeurs et des parents d'élèves.

Ces actions de sensibilisation sont plus que nécessaires : statistiquement, plus de 80% des musiciens ont déjà eu des sifflements ou bourdonnements dans les oreilles (acouphènes).

De plus, l'audioprothésiste mécène de l'association installé dans la ville concernée par l'action de prévention est invité à participer aux conférences et explique alors avec des mots simples comment fonctionne une oreille et répond aux questions de l'assemblée.

A la fin de chaque intervention, AuditionSolidarité distribue, en plus d'une paire de bouchons d'oreille et d'autocollants, un questionnaire élaboré en partenariat avec Santé publique France et le Ministère de la Santé. Les retours sont ensuite saisis et analysés afin d'adapter au mieux l'action aux attentes.

➔ [Pour plus d'informations](#)

LA RUBRIQUE MÉTHODOLOGIQUE

Campagne de prévention des risques auditifs et extra-auditifs dans les collèges : la méthode

Le bruit est très présent dans la vie quotidienne des enfants : lieux de vie (école, domicile, espaces de loisirs, etc.) et déplacements (transports). Le risque potentiel de développer des dommages auditifs irréversibles, accentué par les pratiques excessives et précoces d'écoute de musique amplifiée, est d'autant plus fort que les enfants sont jeunes (en période de développement).



Au-delà de l'impact direct sur le système auditif, le bruit a également des effets néfastes sur le bien-être et la santé : troubles du sommeil, troubles cardiovasculaires, troubles des systèmes immunitaire et hormonal, etc.

Dans un objectif de développement de projets régionaux en éducation à la santé environnementale sur ce thème, le Comité régional d'éducation pour la santé (CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur) et le Réseau régional pour l'éducation à l'environnement (GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur) s'associent pour permettre le déploiement du programme régional de prévention des risques auditifs et extra-auditifs dans les collèges : **« Les préados : citoyens de leurs environnements sonores et acteurs de leur santé »** en lien avec les partenaires opérationnels. Les objectifs de la campagne sont de sensibiliser et former en 5 ans 33% des collèges de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit près de 50 000 élèves (6ème), ainsi que 300 enseignants et infirmières scolaires, à la prévention des risques auditifs et extra-auditifs.

14 structures se sont rencontrées à plusieurs reprises pour **se former, améliorer leurs connaissances réciproques, partager leurs outils, leurs savoirs et savoir-faire** et mieux répondre au public de collégiens.

A l'issue d'une formation « Bruit et santé » réalisé par le Centre d'information sur le bruit (CidB), les éducateurs pour la santé (EPS) et les éducateurs à l'environnement et développement durable (EEDD) ont **coconstruit** un module d'intervention, puis l'ont **expérimenté** dans plusieurs collèges volontaires afin de confirmer l'efficacité du module et le niveau scolaire à viser (le niveau 6^{ème} a été choisi pour agir en prévention primaire, avant que la prise de risques auditifs ne soit trop importante).

La **coordination régionale** de l'action est assurée par le CRES et le GRAINE et un **dispositif d'évaluation important** a été mis en place et permet une amélioration continue du programme. Les 3500 élèves sont questionnés avant et après (à distance) les interventions par le biais des binômes. Leurs habitudes d'écoute de musique amplifiée et leur habitude au bruit sont évaluées tout comme leur progression dans leurs connaissances et leurs intentions de changement de comportement.

Les infirmier(e)s scolaires et les enseignants aussi sont questionnés en fin de campagne tout comme les acteurs EPS et EEDD afin de tirer des leçons de la pratique de cette campagne sur le terrain.

L'analyse des résultats de cette évaluation est réalisée via le logiciel Survey Monkey.

Ce travail d'évaluation a donné lieu notamment à la mise en place d'un **livret élève** qui permet à l'élève de garder une trace écrite du déroulement des 2 interventions et un retour de l'information aux parents. Ce support est aujourd'hui accompagné d'un carnet d'indices et d'une version dématérialisée qui peut être renseignée directement sur ordinateur.

Des **réunions régionales de démarrage et de bilan** sont prévues chaque année avec les acteurs EPS et EEDD pour réajuster la campagne en fonction des résultats annuels d'évaluation.

Compte-tenu des résultats de cette phase expérimentale, de l'enthousiasme des collèges bénéficiaires, un **rapprochement fort avec les 2 rectorats** des Académies de Nice et d'Aix-Marseille a été opéré, avec la demande de **former à la thématique "Bruit et santé" un binôme dans chaque collège** (enseignant(e) et infirmier(e) scolaire) et de les motiver à poursuivre des actions de prévention à l'issue de la campagne.

Durant cette formation, le déroulement de la campagne, son système d'évaluation et l'ensemble des outils pédagogiques utilisés auprès des collégiens leur sont présentés. Une **liste dématérialisée de ces outils** est fournie en fin de formation, ce qui leur permet de les consulter à posteriori d'un simple clic (fichiers PDF, applications, vidéos, enregistrements audios, etc.).

Une **plateforme d'échanges Talkspirit** a été mise en place à la demande des binômes. Elle permet de porter à connaissance l'actualité sur le bruit et les jeunes et d'échanger sur

les actions mises en oeuvre dans les collèges bénéficiaires. Des documents ressources peuvent y être déposés et peuvent être consultés. Des questions peuvent être posées pour obtenir des réponses pouvant servir à tous.

Grâce à **un partenariat local avec la Métropole Aix Marseille Provence**, des jeux d'exposition « Des bruits et des sons » du CidB peuvent être empruntés sur toute la région et un jeu d'exposition est offert chaque année aux collèges relevant du territoire d'Aix-Marseille de la Métropole. Le quizz qui l'accompagne est favorable à une lecture accompagnée de cette exposition par les élèves.

La campagne rebaptisée "**Ecoute tes oreilles !**" a fait l'objet d'un déploiement régional dès l'année scolaire 2016-2017 avec l'officialisation d'un appel à candidatures annuel lancé par les rectorats vers les collèges de la région. Elle sera reconduite chaque année auprès d'une trentaine de collèges jusqu'en 2021.

La campagne est financée par l'ARS PACA depuis 2016. Elle a obtenu le 2 décembre 2019 le Décibel d'argent au concours du Décibel d'or 2019, dans la catégorie santé et environnement. Ce concours créé en 1991 par le Conseil national du bruit (CNB) récompense les initiatives les plus remarquables en faveur de l'environnement sonore.

Contacts : Elodie Pétard, Chargée de projets en santé environnementale au CRES elodie.petard@cres-paca.org et Claire Pierrard, Chargée de projets au GRAINE clairepierrard@grainepaca.org

➔ *Isabel Soubelet, Atelier bruit. L'école dit "ouïe" ! L'Infirmière magazine, n° 394, 2018-06, pp. 32-33 Tendez l'oreille, on vous écoute ! Priorités santé, n° 50, 2017-09, p. 8*

AU FIL DES CONNAISSANCES : DOSSIER THÉMATIQUE

Prévenir les risques auditifs et extra-auditifs à l'adolescence

Ce dossier propose une synthèse des connaissances sur la prévention du risque auditif en proposant des définitions, des données issues de la science et de l'expérience, des principes d'actions et d'intervention, et l'illustre par l'action « Ecoute tes oreilles ! » en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Audrey Boyer, Gaëlle Lhours, FNES, 2019-10, 24 p.

➔ *Consultez le dossier*

Jeunes, musique et risques auditifs. Quelles musiques les jeunes écoutent-ils en 2019 ? Comment les jeunes découvrent de nouveaux artistes ? Quelle attention portent-ils à la qualité sonore ? Leur audition est-elle en danger ? Une enquête inédite des jeun



Cette enquête permet d'appréhender l'évolution des goûts musicaux, les pratiques d'écoute et les impacts sur la santé des 12-18 ans. L'enquête a été proposée durant l'année scolaire 2018/2019, dans le cadre de Peace&Lobe®, programme de concerts pédagogiques labellisé par AGI-SON, dont l'objectif est d'apprendre aux collégiens et lycéens à doser leur exposition au son dans leur vie quotidienne.

SoCo études, AGI-SON, 2019-11, 36 p.

Ecoute de musique amplifiée, analyse des comportements chez les 15-35 ans : résultats du Baromètre santé 2014



Selon le Baromètre santé 2014, parmi les 4 859 personnes de 15-35 ans interrogées sur le sujet, 13% ont un usage fréquent et intensif d'écoute avec un casque ou des écouteurs. Par ailleurs, 21% des personnes interrogées fréquentent régulièrement les concerts, discothèques ou autres lieux de loisirs avec des volumes sonores élevés. Si la fréquentation des lieux de loisirs à volume sonore élevé est en diminution depuis 2007, la part des 18-35 ans ayant un usage fréquent et intensif d'écoute de musique amplifiée avec un casque ou des écouteurs a, quant à elle, été multipliée par trois, passant de 4% à 13%.

Christophe Léon, Félicie David, Enguerrand du Roscoät, BEH, n°2-3, 2016-01-19, pp. 34-40

[➔ Consultez l'article](#)

Décret n° 2017-1244 du 7 août 2017 relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés



Ce décret vise à mieux protéger l'audition du public, étendre les dispositions à d'autres lieux que les établissements diffusant à titre habituel de la musique amplifiée et réviser les dispositions figurant dans le code de l'environnement relatives aux nuisances sonores subies par les riverains. Ce décret doit être complété par un arrêté et un dispositif d'accompagnement (circulaire et guide d'application par exemple). A noter, selon un communiqué du 3 février 2020, Agison indique que "dans son discours prononcé aux Biennales internationales du spectacle (BIS) de Nantes le 23 janvier dernier, le ministre de la Culture a annoncé la réouverture des discussions avec les ministères de la Santé et de l'Environnement pour faire évoluer le Décret «sons amplifiés» dans les quatre mois."

JORF n°0185 du 9 août 2017 texte n° 22

[➔ Consultez le décret](#)

Avis de l'assemblée plénière du CNB 10 décembre 2014 sur les recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique en matière d'exposition aux niveaux sonores élevés de la musique



Cet avis, du Conseil national du bruit (CNB) qui fait suite à celui du Haut conseil de la santé publique (HCSP), le rend opérationnel en proposant notamment des niveaux sonores maximum à respecter en associant une valeur limite avec une durée d'exposition pour une meilleure protection de l'audition du public, la mise en place d'une zone de récupération auditive, un avertissement spécifique à l'attention des personnes sensibles, la fourniture gratuite de protections auditives ou encore le renforcement des messages de prévention.

CNB, 2014-12-10, 5 p.

[➔ Consultez l'avis du CNB](#)

Expositions aux niveaux sonores élevés de la musique : recommandations sur les niveaux acceptables



Ce rapport a été adopté le 6 septembre 2013 après consultation publique. Il propose des indicateurs de niveau de bruit en vue d'actualiser la réglementation et de garantir la protection des personnes exposées à de la musique amplifiée dans les lieux de loisir (boîtes de nuit, discothèques, salles de spectacle, etc.).

HCSP, 2013-09, 36 p.

[➔ Consultez l'avis du HCSP](#)

Outils pédagogiques

Des sons et des bruits

Cette exposition, réalisée par le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB) avec le soutien de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a pour ambition d'encourager chacun à prendre conscience du monde sonore qui l'entoure. Elle aborde la physique des sons et les effets du bruit sur la santé, en proposant des solutions en milieu scolaire. Elle a été adaptée pour la campagne de prévention des risques auditifs et extra-auditifs auprès des collégiens en région Provence-Alpes-Côte d'Azur "Ecoute tes oreilles!". Elle est composée de 12 panneaux. Un quizz créé par le CIDB est téléchargeable.



CIDB, Métropole Aix-Marseille Provence, 2017

[➔ Quizz](#)

Ouïe kit festival : Kit de prévention destiné aux organisateurs de festivals

Depuis le 1er octobre 2018, par décret n° 2017-1244 du 7 août 2017, l'information des publics sur le sujet est devenue obligatoire, ainsi que la mise à disposition de bouchons et la création de zones de repos auditif. Pour aider les professionnels à se mettre en conformité, l'association renouvelle le Ouïe Kit Festival, à destination des organisateurs de festival et des associations de prévention. Le kit comprend des supports de prévention physiques et digitaux gratuits (affiche, flyers, cartes de prévention, sous-bocks, spots vidéo, bannières, etc.), des conseils pour animer un stand de prévention avec des jeux vidéo, des conseils de communication avant et pendant l'évènement et un dossier de présentation.



AGI-SON, 2019

[➔ Téléchargez le kit](#)

Le pédagoSon pour dissiper les malentendus... et éviter les malentendants !

Actualisation de l'outil « PédagoSon », cette nouvelle version est dématérialisée. Cet outil vise plusieurs objectifs pédagogiques : sensibiliser les jeunes collégiens et lycéens au plaisir de l'écoute de musique, développer l'esprit critique des



jeunes afin de les amener à réaliser des choix en matière d'écoute musicale, apporter des connaissances sur le fonctionnement de l'appareil auditif, la législation en vigueur en matière de bruit, sensibiliser aux risques auditifs, développer le respect de soi-même et l'autonomie, promouvoir le respect d'autrui. L'outil est organisé en plusieurs chapitres : 1. Les musiques amplifiées (histoire de la musique, instruments, courants) ; 2. Le monde des sons (histoire, physique) ; 3. Le son et la santé (physiologie, santé).

Mutualité française région Centre, 2013, 73 p. et annexes

[➔ Téléchargez le Pédagoson](#)

Encore plus fort ?

Cette exposition permet d'informer sur le son, de sa création et ses origines à ses supports de diffusion avec les diverses inventions technologiques. Puis elle présente le bruit avec son échelle, sa relation avec les oreilles et ses effets sur celles-ci mais aussi l'individu tout entier. Enfin les derniers panneaux donnent des conseils pratiques et de bons réflexes pour prévenir dans différentes situations les méfaits du bruit.



Ministère de la santé et des solidarités, 2006

[➔ Téléchargez l'exposition](#)

Vidéos

Comment mettre correctement ses bouchons d'oreille ?

Destinée à tous les salariés exposés au bruit, cette vidéo explique pourquoi il est indispensable de porter des protections individuelles contre le bruit et montre les étapes essentielles à respecter pour bien mettre des bouchons qu'ils soient à former, pré-moulés ou moulés.



INRS, 2013, 3mn45

[➔ Consultez la vidéo](#)

Comment bien mettre ses bouchons d'oreilles

Les bouchons d'oreilles sont jugés difficiles à mettre et s'ils sont mal insérés, ils n'ont aucune utilité. Pour permettre aux jeunes de bien mettre leurs bouchons d'oreilles et avoir une meilleure protection, Santé publique France en collaboration avec l'association Agi-son a réalisé une vidéo " mode d'emploi ". Libre de droits, elle peut être diffusée sur tous les types d'écrans par les professionnels du spectacle, les bars, les espaces prévention, les sites internet, etc. D'une durée de 50 secondes et compréhensible sans le son, ce mode d'emploi vidéo se veut accessible à tous. Empruntant les codes graphiques et esthétiques de l'univers du clip, le mode d'emploi capte l'attention des spectateurs tout en étant pédagogique. La vidéo se conclut avec un message de prévention : " quelle que soit la musique que vous écoutez, protégez votre audition ".



Santé Publique France, 2017

➡ [Consultez la vidéo](#)

➡ [Consultez le communiqué de presse - 24 mai 2017](#)

Protégeons nos oreilles tout en écoutant du bon son !

Cette vidéo pédagogique destinée aux jeunes explique comment le taux de compression des fichiers musicaux rend le son plat et incite à augmenter le volume sonore.

Autour des Rythmes Actuels (ARA), 2018, 3mn36

➡ [Consultez la vidéo](#)



AU FIL DES CONNAISSANCES : DOSSIERS EN LIGNE

Dossiers en ligne

➡ [Organisation mondiale de la santé. Nouvelle norme OMS-UIT pour prévenir la déficience auditive chez 1,1 milliard de jeunes. 12 février 2019](#)

➡ [Organisation mondiale de la santé. Surdit  et d ficience auditive. Principaux faits. 1er mars 2020](#)

➡ [Organisation mondiale de la sant  \(OMS\) - Surdit  et d ficience auditive](#)

➡ [Minist re des solidarit s et de la sant  - Pr vention des risques li s au bruit](#)

➡ [Journ e Nationale de l'Audition](#)

➡ [Semaine du son](#)

➡ [Ecoute ton oreille \(Sant  publique France\)](#)

➡ [Mettre en place une action de pr vention sur le bruit \(PASS sant  pro IREPS Bourgogne\)](#)

➡ [AGI-SON](#)

➡ [EduKson](#)

➡ [Ecoute des musiques actuelles](#)

- **En R gion**

➡ [Agence r gionale de sant  \(ARS\) PACA - Bruit](#)

➡ [Actualit  Pr vention des risques auditifs](#)

LE FILON - UN OUVRAGE

Le son, le bruit et ses effets sur la sant  : des pistes pour l'action. Dossier p dagogique pour faciliter l'interdisciplinarit  au coll ge

Ce guide propose un  clairage particulier sur les enjeux du sonore au coll ge en dressant divers sc narii possibles, notamment pour travailler dans une approche interdisciplinaire, pour les infirmiers scolaires et les enseignants. Les 20 fiches qui le composent int grent les quatre parcours propos s au coll ge : le parcours Education Artistique et Culturelle (PEAC), le parcours citoyen, le parcours  ducatif de sant  et le parcours avenir. Les activit s interdisciplinaires autour des divers projets qui sont propos s sont l'occasion



pour les adolescents d'élargir leurs compétences et leurs habilités sociales à travers le sujet transversal que représente le bruit.

Valérie Rozec, CIDB, 2017-02, 149 p.

➔ [Consultez le guide](#)

LE FIL ROUGE - UN SITE INTERNET

bruit.fr : le site du CidB

[bruit.fr](#) est un site du Centre d'information sur le bruit (CidB), centre de ressources référent pour le grand public et pour l'ensemble des acteurs concernés par la qualité de l'environnement sonore. Il met en oeuvre différents types d'actions pour faciliter la prise en compte du bruit et de ses effets sur l'Homme dans son environnement, à son domicile, au travail, à l'école, dans ses loisirs... Le site internet regorge de ressources. La rubrique « Actualité » est régulièrement mise à jour. Une boîte à outils permet d'appréhender les aspects juridiques et médicaux du bruit. Un fonds documentaire libre d'accès de 12 000 ouvrages est enfin proposé à Paris.



➔ [Consultez le site du CidB](#)

Ce numéro du [Fil-à-Fil](#) a été réalisé avec les contributions de Jean-Yves Paquelet (Audition solidarité), Eric Meunier (Avenir santé), Claire Pierrard (GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur) et Elodie Pétard (CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur), Carine Floch (ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur), nous les en remercions.



le filon

➔ [Retrouvez plus de références en interrogeant Le Filon](#)



➔ [Retrouvez plus d'actions en santé environnement dans Oscars](#)

Tous les documents cités en référence peuvent être consultés ou empruntés au CRES PACA et au Cypres.
[S'abonner / Se désabonner](#)

Rédaction et contacts

Gaëlle Lhours
CRES PACA
178 cours Lieutaud - 13006 Marseille
Tél. 04 91 36 56 95 (98)
www.cres-paca.org
www.bib-bop.org
gaelle.lhours@cres-paca.org
Accueil documentaire du lundi au vendredi
de 13h à 17h
et le matin sur rendez-vous

Élodie Paya
CYPRES
Siège : Route de la Vierge CS1 13698 Martigues
Cedex
Tél. 04 42 13 01 02
www.cypres.org
epaya@cypres.org
Accueil documentaire du lundi au vendredi de 9h à
17h sans interruption